

NYPHEA

COMMERCIALISATION DU 10 JANVIER 2019 AU 29 MARS 2019 INCLUS

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après, la fiche technique du support temporaire en unités de compte **NYPHEA** dont la commercialisation se déroulera du **10 JANVIER 2019 AU 29 MARS 2019 INCLUS**.

Nous vous rappelons l'importance du devoir de conseil et l'obligation de remettre à votre client :

- la fiche d'information assurance vie CNP Assurances ou la fiche d'information assurance vie BPCE Vie
- la brochure commerciale

A remettre impérativement au client quelle que soit l'opération.

Documents disponibles dans l'Espace Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV)

CNP Assurances	BPCE VIE
La saisie des opérations dans PUMA est impérative. <i>En cas d'indisponibilité momentanée :</i> - Possibilité de saisir rétroactivement l'opération à J+4 pour l'adhésion par transfert, le versement libre (Nuances Plus, Nuances Privilège et Nuances Capi) et l'arbitrage (Nuances Plus et Nuances Privilège). - Au-delà, utilisez les formulaires depuis ISI, joindre la copie d'écran de l'anomalie et effectuer un virement référencé au plus près de la date de signature du client (hors arbitrage) - Transmettre à CNP Assurances Cf. PROCEDURE MANUELLE <i>N.B : Toute demande d'opération manuelle adressée à CNP Assurances en dehors de ce cadre sera retournée en Caisse d'Epargne pour saisie dans PUMA.</i> Les opérations ne pouvant être saisies dans PUMA peuvent être traitées en mode manuel (ISI) du 10/01/2019 jusqu'au 18/03/2019 inclus (Cf. PROCEDURE MANUELLE - disponible dans l'Espace Assurance Vie). Celles-ci doivent faire l'objet d'une SAISIE IMMEDIATE DANS ECUSTAT* par le Back-office, dont la dernière saisie se fera impérativement le 21/03/19 au soir. * Demande d'habilitation à ECUSTAT auprès de : ecustat@ecuvie.caisse-epargne.fr <u>Le Back-office doit joindre, la copie d'écran de la saisie Ecustat pour que l'opération soit traitée par le centre relation client CNP assurances.</u>  <u>Attention sans la copie de la saisie Ecustat l'opération sera considérée non conforme par CNP Assurances</u>	La saisie des opérations dans MyAssur est impérative <i>En cas d'indisponibilité de certaines opérations dans MyAssur, elles devront être saisies sur WebAssur (cf. fiche technique ci-après).</i> Les opérations ne pouvant être saisies dans MyAssur doivent être traitées en mode manuel sur WebAssur du 10/01/2019 jusqu'au 18/03/2019 inclus.

Votre correspondant du Département Assistance Caisses reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif aux dispositions applicables à l'offre CNP Assurances.

Les demandes d'informations relatives aux dispositions applicables à l'offre BPCE Vie doivent être adressées à : CERC-relation-clients@assurances.natixis.com

Bien cordialement,
Département Assistance Caisses d'Epargne



DEPARTEMENT ASSISTANCE CAISSES

Contributeurs

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DES MARCHES

CE : RBO - RA - DGP

Copies

CNP Assurances : BU BPCE – RC BPCE – DIS-MOI

BPCE : CONFORMITE, B. MELET, E. BOSSE, D. ORENS,
I. D'AINVAL, JM HERISSE, G. COCAULT, C. TURIOT, J. CHRISTEL

Natixis Assurances : A. BEGUERY, G. BUARD, M. TESSIER, S. LANCY, JF. MELIN,
S. RENARD, D. BAUDO, F. BREYNAERT, L. PAVY, H. VERRE, A. MONNIER

BGC : S. LEVE, X. PRIOUR,

CNP ASSURANCES

BPCE VIE

INFOS ESSENTIELLES

- **Date d'échéance** : 20 avril 2029 (échéance maximum) ou au 29 avril 2024 (si échéance anticipée)
- **Durée de la formule** : 10 ans
- **Code ISIN** : FR0013370962
- **Prix d'achat de l'UC**
 - 99,78€ le 10/01/2019
- **Valeur liquidative initiale de l'UC** :
 - 100 € au 16/04/2019
 - Après cette date : VL quotidienne

PRODUITS

- **NUANCES PLUS** (uniquement en Dimension Liberté)
- **NUANCES CAPI**
- **NUANCES PRIVILEGE** : Gestion libre et GSM (en dehors des supports de la poche GSM)
- **NUANCES 3D** (uniquement en Dimension Liberté)
- **NUANCES GRENADINE** (uniquement en Dimension Liberté)

- **MILLEVIE PREMIUM** : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion
- **MILLEVIE CAPI** : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion
- **MILLEVIE INFINIE** : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion
- **MILLEVIE ESSENTIELLE**
- **MILLEVIE INITIALE**

DEVOIR DE CONSEIL

- ⚠ Vérifier que le document **DEVOIR DE CONSEIL** a été complété, signé par le client et le conseiller et archiver l'exemplaire Caisse d'Epargne
- ⚠ Un exemplaire doit être remis au client.
- ⚠ Vérifier **OBLIGATOIREMENT** l'adéquation du produit avec le profil investisseur du client, à défaut le mettre en garde.

MODALITES D'ACCES

PUMA du 10/01/2019 au 29/03/2019 inclus

- **Cotisation complémentaire**
Pour tous les produits concernés, hors RSD & AAE lorsque la date d'échéance du contrat source est postérieure à la date de fin de commercialisation, y compris pour les contrats anciennement ouverts dans le cadre d'un transfert Fourgous.
- **Adhésion par transfert Fourgous** (en complément du minimum des 20% d'unités de compte éligibles)
- **Arbitrage depuis** :
 - le support en euros du contrat,
 - les UC permanentes (dont Écureuil Relais PEA 2, Natixis stratégie Crédit Euro, OSTRUM Trésorerie)

⚠ Pour Nuances Capi, l'arbitrage n'est pas disponible dans PUMA

• Recyclage :

Support	Date d'échéance	Recyclage dans PUMA
Emprunt BPCE Février 2019	07/02/2019	Du 07/02/2019 jusqu'au 29/03/2019
Horizon Hexagone (sous réserve échéance anticipée du 18/12/2018)	10/01/2019	Jusqu'au 18/03/2019

Mode Manuel (Utiliser ISI)

du 10/01/2019 au 18/03/2019 inclus

Arbitrages dans le cadre de Nuances Capi
(Cf. procédure manuelle Arbitrage Nuances Capi).

SAISIE IMMEDIATE OBLIGATOIRE SOUS ECUSTAT
Dernière saisie impérative le 21/03/2019 au soir

- ❖ Accès impossible depuis les cotisations régulières
- ❖ Arbitrage vers NYMPHEA Avril 2029 non autorisé dans le cadre de la GSM de Nuances Privilege

MyAssur du 10/01/2019 au 29/03/2019 inclus

- **Adhésion directe** avec clause bénéficiaire Standard ou bénéficiaire(s) désigné(s)
- **Versement complémentaire**
- **Arbitrage** depuis :
 - le support en euros du contrat,
 - les UC permanentes non gérées dans le cadre d'une Orientation de Gestion.

WebAssur du 10/01/2019 au 18/03/2019 inclus (MyAssur redirige le conseiller directement vers WebAssur)

- **Adhésion** avec clause bénéficiaire en rédaction libre/ démembrée pour tous profils clients
- **Adhésion et versement complémentaire** pour les Personnes Protégées Majeures, les Mineurs, les Personnes Politiquement Exposées et dans le cadre :
 - de Pacte Adjoint Libre
 - de l'Epargne Handicap
 - de contrat démembré
 - de blocages contentieux Assureur
- **Adhésion pour les Non-Résidents**

❖ Accès impossible dans le cadre de versements réguliers.

NYMPHEA

	CNP ASSURANCES	BPCE VIE
TRANSFERT FOURGOURS	NYMPHEA Avril 2029 n'est pas éligible au quota de 20% minimum de supports investis en actions dans le cadre du transfert Fourgours.	
FRAIS	SUR COTISATIONS : Tarification selon produit concerné DE GESTION : Prélèvements par réduction du nombre d'unités de compte et tarification selon produit D'arbitrage : Prélèvements sur le montant arbitré et selon les conditions de chaque produit. ⚠ Premier arbitrage de l'année civile gratuit pour Nuances Plus, Nuances Capi et Nuances Privilège Possibilité de minorer le taux de frais jusqu'à 0% si : - Désinvestissement d'un support permanent d'origine FCP temporaire (par exemple Écureuil Relais PEA 2, Hologram Réserve ou OSTRUM Trésorerie) ou d'un support en euros. - Réinvestissement au minimum à hauteur de 20% vers NYMPHEA Avril 2029 ou un support permanent en UC.	D'arbitrage : Prélèvements sur le montant arbitré et selon les conditions de chaque produit. ⚠ Premier arbitrage de l'année anniversaire gratuit quel que soit le produit et le support.
CONDITIONS DE SORTIE	Pendant la période de commercialisation : soit du 10/01/2019 au 29/03/2019	
	- Renonciation au transfert Fourgours, - Rachat total, - Décès.	- Renonciation, - Rachat partiel, - Rachat total, - Arbitrage, - Décès.
	Entre la fin de la période de commercialisation et l'échéance de la formule, soit du 30/03/2019 au 20/04/2029 inclus (hors date d'échéance anticipée possible) :	
CONDITIONS DE SORTIE	- Renonciation à l'adhésion par transfert Fourgours., - Rachat partiel, - Rachat total, - Arbitrage - Décès. A l'échéance le 20/04/2029 ou date d'échéance anticipée possible le 29/04/2024 (remboursement de l'obligation) : Après information de l'adhérent/souscripteur, la valeur de rachat acquise sur le support sera automatiquement investie sans frais sur un support en UC de type monétaire éligible au contrat, sauf indication contraire de l'adhérent et le recyclage sera possible (fonctionnalité « Recyclage » dans PUMA).	- Renonciation, - Rachat partiel, - Rachat total, - Arbitrage, - Décès. A l'échéance le 20/04/2029 ou date de d'échéance anticipée possible le 29/04/2024 (remboursement de l'obligation) : La valeur de rachat acquise sur le support sera automatiquement investie sans frais sur un support financier en unités de compte éligible au contrat, sauf indication contraire de l'adhérent/souscripteur. L'adhérent/souscripteur sera informé de l'arbitrage ainsi réalisé par l'assureur.
GARANTIE	- Garantie en capital à l'échéance à hauteur de 90 % (hors frais de gestion et de versements) - En cas de décès, NYMPHEA Avril 2029 ne bénéficie pas de la garantie plancher prévue dans les contrats Nuances Grenadine, Nuances 3D, Nuances Plus et Nuances Privilège	- Garantie en capital à l'échéance à hauteur de 90 % (hors frais de gestion et de versements) - En cas de décès, NYMPHEA Avril 2029 bénéficie de la garantie plancher prévue dans les contrats Millevie Initiale, Millevie Essentielle, Millevie Premium et Millevie Infinie.
DOCUMENTS CONTRACTUELS ET REGLEMENTAIRES	A remettre impérativement :	
	- la Fiche d'information assurance vie CNP Assurances, - la brochure commerciale	- la Fiche d'information assurance vie BPCE Vie, - la brochure commerciale
	Ces documents sont disponibles dans l'Espace Internet Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV)	
DOCUMENTS CONTRACTUELS ET REGLEMENTAIRES	Le Document d'Informations Clé (DIC), présentant les informations essentielles du support NYMPHEA Avril 2029, est disponible auprès de la Caisse d'Epargne, de la société de gestion Natixis (30 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris) et sur les sites : https://www.caisse-epargne.fr/documents-informations-cles-investisseur et www.priips-bpce-vie.com .	
	A la demande du client : Le Prospectus et les conditions définitives sont disponibles sur www.equitysolutions.natixis.com ou www.ce.natixis.com ou www.amf-france.org	